cogérial

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION HANDIPRO 31
Immeuble anthyllis
8 rue Paul MESPLE
31100 TOULOUSE

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

ASSOCIATION HANDIPRO 31

Siège social :

Immeuble anthyllis
8 rue Paul MESPLE
31100 TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

COGERIAL S.A.S
Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes - audit et conseil
S.A.S. au capital de 310 000 € - RCS Toulouse B 378 750 947 - SIRET 378 750 947 00038 - APE 6920 Z

8 Chemin de la Terrasse - B.P. 15810 - 31505 TOULOUSE CEDEX 5
☎ : 05 61 80 98 36 - Fax : 05 61 34 27 07 – E-mail : experts@cogerial.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'assemblée générale de l'association HANDIPRO 31,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HANDIPRO 31 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association, à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en

cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Toulouse, le 11 juin 2021

Pour COGERIAL S.A.S
Frédéric BENAZET
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse

ANNEXE I : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...	13 145	13 145		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage	283 582	264 359	19 223	10 829
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	46		46	46
	Prêts				
	Autres	43 910		43 910	43 137
	Total I	340 683	277 504	63 179	54 012
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	173 791	6 732	167 060	50 216
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	15 423		15 423	11 912
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	944 340		944 340	862 932
	Charges constatées d'avance (2)	72 689		72 689	72 589
	Total II	1 206 244	6 732	1 199 512	997 650
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**				
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**				
	Ecarts de conversion actif **(V)**				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 546 926	284 236	1 262 691	1 051 662

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
FONDS PROPRES	**Fonds propres**		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	297 602	287 940
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	91 815	9 662
	Situation nette (sous total)	389 416	297 602
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	11 767	6 613
	Provisions réglementées		
	Total I	401 184	304 215
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	80 375	80 541
	Total III	80 375	80 541
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	167 377	169 851
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	551 158	437 657
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	52 229	53 244
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	10 369	6 155
	Total IV	781 132	666 906
	Ecarts de conversion passif **(V)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 262 691	1 051 662

(1) Dont à plus d'un an — 770 763 — 660 751
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	129 807	179 100	49 293-	27.52-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	2 924 592	2 901 157	23 435	0.81
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	181 068	134 631	46 437	34.49
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	37	404	367-	90.86-
Total I	3 235 505	3 215 293	20 212	0.63
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	616 775	761 684	144 909-	19.02-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	163 151	163 191	40-	0.02-
Salaires et traitements	1 685 748	1 651 325	34 422	2.08
Charges sociales	675 593	598 576	77 017	12.87
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 316	17 128	11 812-	68.96-
Dotations aux provisions	1 234	17 538	16 304-	92.96-
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	245	245	1-	0.30-
Total II	3 148 061	3 209 687	61 625-	1.92-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	87 443	5 606	81 837	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	7	76	68-	90.23-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		3	3-	100.00-
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	7	78	71-	90.55-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		241	241-	100.00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		3	3-	100.00-
Total IV		245	245-	100.00-
2. Résultat financier (III-IV)	7	166-	174	104.45
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	87 450	5 440	82 011	NS
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	1 837	1 000	837	83.69
Sur opérations en capital	2 925	4 096	1 171-	28.59-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	4 762	5 096	334-	6.56-
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	398	874	476-	54.49-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	398	874	476-	54.49-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	4 364	4 222	142	3.36
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	3 240 274	3 220 467	19 807	0.62
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 148 459	3 210 805	62 346-	1.94-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	91 815	9 662	82 153	850.27

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 262 690.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 235 504.50 Euros et dégageant un excédent de 91 814.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Afin de faire face à cette situation, la société a eu très peu recours à l'activité partielle. Des mesures internes d'organisation ont été prises afin de respecter les règles sanitaires. Afin d'assurer la continuité de son activité, l'association a mis en place du télétravail pour une partie de son personnel.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers de l'entreprise ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.
L'émergence de la COVID19 et l'ensemble des décisions gouvernementales prises à compter du 16/03/2020 telles que les périodes de confinement national, ont impacté l'organisation de l'association. Cependant cela n'a pas eu un impact significatif majeur sur les états financiers clos au 31/12/2020.

Conformément aux dispositions de l'article L833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 onté été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

La pandémie étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association n'est pas en mesure d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont arrêtés le 8 avril 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inferieure a la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Provision pour remise en état

L'association a décidé de comptabiliser une provision pour remise en état du site.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Indemnités de fin de carrière
L'association a décidé de comptabiliser une provision pour engagement de fin de carrière.
Aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite n'a été signé. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. La provision a été calculée selon les critères suivants :
- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Turn over très faible chez les cadres
- Turn over constants chez les non-cadres
- Taux d'actualisation (inflation comprise) : 0.48 %.

Subventions

Subventions d'investissements
Les subventions d'investissements sont inscrites en compte n°131 et sont affectés à du mobiliers adaptés aux personnes en situation de handicap. Une quote-part est réintégrée chaque année dans le résultat de l'association.

Subventions d'exploitations
Les subventions d'exploitations sont inscrites en compte n°741 et n°745 et concernent principalement le financement de l'activité de CAP EMPLOI

Fonds dédiés
Les fonds dédiés correspondent à la part de subvention affectée à un projet dont les dépenses n'ont pas encore été engagées en totalité. Ils sont repris l'année des dépenses effectives.

Activité de HP Conseil :
Au cours de l'exercice 2010, notre association avait développé une nouvelle activité de conseil et de formation auprès des entreprises en partenariat avec deux autres structures. En 2020, nous avons été dans l'obligation de suspendre le développement de cette activité. Mais elle reste pour 2021 une de nos priorité.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	13 145		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 017		
Installations générales agencements aménagements divers	166 377		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	102 478		13 710
TOTAL	269 872		13 710
Autres titres immobilisés	46		
Prêts, autres immobilisations financières	44 891		
TOTAL	44 937		
TOTAL GENERAL	327 954		13 710

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			13 145	13 145
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 017	1 017
Installations générales agencements aménagements divers			166 377	166 377
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			116 189	116 189
TOTAL			283 582	283 582
Autres titres immobilisés			46	46
Prêts, autres immobilisations financières			44 891	44 891
TOTAL			44 937	44 937
TOTAL GENERAL			341 664	341 664

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	13 145			13 145
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 017			1 017
Installations générales agencements aménagements divers	156 752	2 458		159 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	101 274	2 858		104 132
TOTAL	259 043	5 316		264 359
TOTAL GENERAL	272 188	5 316		277 504

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 458				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 858				
TOTAL	5 316				
TOTAL GENERAL	5 316				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	77 816		166		77 650
Autres provisions pour risques et charges	2 725				2 725
TOTAL	80 541		166		80 375

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 498	1 234			6 732
TOTAL	5 498	1 234			6 732
TOTAL GENERAL	86 039	1 234	166		87 107
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 234	166		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	43 910	43 910	
Clients douteux ou litigieux	6 732	6 732	
Autres créances clients	167 060	167 060	
Personnel et comptes rattachés	2 246	2 246	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	152	152	
Débiteurs divers	6 269	6 269	
Charges constatées d'avance	72 689	72 689	
TOTAL	299 057	299 057	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	167 377	167 377		
Personnel et comptes rattachés	278 953	278 953		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	259 593	259 593		
Autres impôts taxes et assimilés	12 612	12 612		
Autres dettes	52 229	52 229		
Produits constatés d'avance	10 369	10 369		
TOTAL	781 132	781 132		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	N/A
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	N/A
Matériels et outillages	Linéaire	N/A
Matériel de transport	Linéaire	N/A
Matériel de bureau informatiqu	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	72 437
Autres créances	2 246
Total	74 683

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 627
Dettes fiscales et sociales	422 593
Total	500 219

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	72 689
Total	72 689
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	10 369
Total	10 369

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	8
Agents de maîtrise et techniciens	44
Total	52